

quelques poils jaunâtres plus longs revêtent le dessous des quatre premiers articles. Corselet à peu près aussi large que long, arrondi sur les côtés, légèrement sinué en arrière et d'un brun pâle, entièrement couvert d'un duvet court, couché et serré, d'un gris un peu jaunâtre, qui laisse apercevoir un assez grand nombre de points enfoncés assez gros et placés irrégulièrement. Écusson triangulaire, couvert de poils d'un gris jaunâtre. Élytres à la base de la largeur du corselet, se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, où elles sont arrondies : leur couleur est brune; à leur base et même dans un tiers au moins de leur longueur, elles sont couvertes de tubercules très-serrés, et dans le reste parsemées de points enfoncés assez larges, écartés et placés irrégulièrement : un duvet court et gris les revêt dans toute leur étendue, en laissant à découvert les tubercules et les points enfoncés. Pattes brunes, entièrement garnies d'un court duvet grisâtre. Abdomen également velu et marqué de quelques points enfoncés : le duvet dont il est revêtu est beaucoup plus court que celui des deux derniers segments du corselet.

Hab. Communiqué par M. Duponchel.

492 STENOPTERUS GRACILIS Br. — Niger, crasse punctatus; thoracé (feminae?) sanguineo; elytris planatis, vage punctatis, interne hiantibus, obscure æneis; abdomine subtilissime, pedibus profunde punctatis. — Long. fem. 10 millim., mas 8; lat. fem. 2, mas $1\frac{1}{2}$. — (Voyez notre Pl. XLIV, fig. 1 et 2.)

DESCR. Tête fortement ponctuée, marquée entre les yeux de quelques rugosités longitudinales, et en avant d'une élévation lisse, sur les bords de laquelle sont quelques points enfoncés : la couleur de la tête est un noir luisant, ainsi que celle des antennes, qui sont garnies de quelques poils écartés de même couleur aussi, outre un duvet fort court et roussâtre. Corselet étroit, un peu plus long que large, étranglé en avant, plus faiblement en arrière, grossièrement ponctué, surmonté d'une côte longitudinale lisse, et de chaque côté d'un tubercule divisé en deux : la partie postérieure est plus grosse que l'autre; dans l'un des sexes il est tout noir; dans l'autre, probablement la femelle, il est d'un rouge de sang, avec le bord antérieur légèrement noirâtre. Écusson petit, triangulaire, finement ponctué. Élytres plus larges que le corselet, aplaties, fort rétrécies vers l'extrémité, s'écartant intérieurement dès le milieu de leur longueur : l'angle huméral est fort saillant, et projette une côte longitudinale assez forte qui gagne l'extrémité en longeant le bord externe; leur surface est aplatie et couverte de points enfoncés médiocrement serrés, et revêtue d'un duvet excessivement court; leur couleur est un vert bronzé obscur. Dessous du corps noir, très-finement pointillé, couvert d'un duvet excessivement court. Pattes grossièrement ponctuées, de la même couleur, garnies de poils longs et peu serrés, d'un soyeux grisâtre.

Hab. Sur les fleurs en Mai, à la forêt de Koubeh; rare.